

Séance du 28 juin 2021

RCA Sports

Au terme d'une présentation de l'Echevin des Finances Hubert BERTRAND et du comptable M. FISENNE, le compte 2020 a été approuvé par les édiles.

Plan communal de Mobilité

Le bureau d'études Tractebel a été désigné, conjointement avec le SPW, pour l'actualisation de ce plan. Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé qu'il s'agit de la mise à jour du PCM de 2003 concernant le volet communal axée particulièrement sur les modes actifs. Les voiries gérées par la Région wallonne (comme la chaussée de Hal) n'ont donc pas été intégrées dans la réflexion. En ce qui concerne le SPW, les propositions de 2003 (ex. : contournement nord) restent d'actualité. Au terme d'une présentation par une responsable du bureau d'études Tractebel, Pierre HUART a rappelé la procédure : enquête publique du 05/07/21 au 20/09/21 (voir le « Gens de Nivelles » du mois de juin), présentation à la CCATM pour avis le 17/11/21 et proposition pour approbation finale au Conseil communal du 20/12/21.

Caméra ANPR

Au terme d'une présentation par le Commissaire de police Antoine PIRENNE, les élus ont voté favorablement pour accorder l'autorisation à la zone de police Nivelles-Genappe de faire usage d'une caméra ANPR (Active Number Plate Recognition) fixe à la chaussée de Mons, dans le cadre des missions de police et moyennant le respect des dispositions légales.

Site de l'ancienne gendarmerie

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité (moins 2 votes contre) le plan des voiries communales soumis par le promoteur dans le cadre du réaménagement du site en un quartier dédié au logement. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé qu'il n'y aura pas de jonction entre le faubourg de Charleroi et l'avenue Jules Mathieu (parc de la Dodaine), sauf pour les modes actifs. Pierre HUART a aussi souligné les échanges constructifs avec les 5 représentants des réclamants.

Conseil communal en ligne

Le Conseiller Bernard DE RO (cdH) a demandé s'il serait possible de maintenir les diffusions en ligne des séances publiques du Conseil communal lorsque les séances reprendront en présentiel. Selon le Bourgmestre Pierre HUART, les chiffres du nombre de visionnages en ligne peuvent être trompeurs et chaque diffusion pourrait s'avérer fort coûteuse. Le point a été inscrit au budget et le dossier est à l'étude, a-t-il conclu.

Bulles à verre rue H. Pauwels

Véronique VANDEGOOR a déploré que des dépôts clandestins d'immondices jonchent régulièrement les lieux, au grand dam des riverains et des promeneurs. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que c'est l'intercommunale in BW qui est responsable de la gestion des bulles à verre et des abords de celles-ci. Il a aussi rappelé l'importance d'une meilleure éducation des principes de civisme, et ce dès le plus jeune âge.

Résidence Nos Tayons

Aux questions de Véronique VANDEGOOR concernant l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a répondu que les derniers tests ne révèlent plus de nouveaux cas positifs. Les taux de vaccination tant des résidents que du personnel soignant sont en augmentation constante. Suite à la remarque de Louison RENAULT (PluS), la Présidente a précisé qu'un soutien psychologique pour les résidents est en place depuis le début et qu'il se poursuit, malgré une certaine réticence des résidents de le solliciter.

Inondations

Véronique VANDEGOOR a posé plusieurs questions dans le cadre des épisodes orageux. L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que les mesures urgentes ont été mises en place par les agriculteurs à la demande de la Ville (ballots de paille). D'autres dispositifs requièrent plus de temps (fascines). La Ville continuera à prendre des mesures, en collaboration e.a. avec in BW (créer des zones de rétention dans le réseau d'égouttage) ainsi qu'avec la Cellule GISER du SPW.

Forains

L'Echevin des Foires Benoît GIROUL a souligné les excellents contacts maintenus avec les forains depuis le début de la pandémie. Les activités déjà programmées et leur calendrier ne permettront pas leur venue en juillet. Tout sera mis en place pour pouvoir les accueillir en septembre.

Parking Mont Saint-Roch

A la question de Bernard DE RO concernant l'état du parking, l'Echevin Pascal RIGOT a demandé à la SNCB, propriétaire du terrain, qu'un entretien soit effectué. A terme, la Ville pourrait entamer une négociation (emphytéose ou droit de superficie) en vue d'acquérir le bien.

Récollets

Evelyne VANPEE a demandé où en était le projet de rachat de la partie arborée du site par la Ville. L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que le Collège communal a mandaté un notaire pour obtenir des indications sur le prix du terrain, plutôt que d'attendre l'avis du Comité d'acquisition de la Wallonie.

Rénovation du pont Barbette

Aux questions d'Evelyne VANPEE, l'Echevin Pascal RIGOT s'est montré rassurant : le dossier est en cours. Les mesures très strictes liées à la crise sanitaire ont retardé son avancement sans le remettre en cause.

Propreté au centre-ville

Aux questions de Louison RENAULT concernant la propreté en particulier lorsque des activités s'y déroulent, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que la Ville est très sensible à cette problématique. Un Plan poubelles a d'ailleurs été mis sur pied en collaboration avec l'asbl Be Wapp (page 2). Un rappel des fondamentaux en matière de civisme et une meilleure éducation de ses principes devront être réalisés pour des résultats durables, il en va de la responsabilité de chacun, a conclu le Bourgmestre Pierre HUART.

Club de pétanque

Louison RENAULT a relayé les craintes des joueurs quant à l'état de la toiture. L'Echevin Pascal RIGOT a assuré que le dossier est en cours et qu'une intervention devrait survenir pour que la prochaine saison puisse débuter sans retard.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.